

mère peut vous renseigner plus sûrement, dans cette affaire, que je ne pourrais le faire moi-même. En apparence, vous et votre fille avez tout à gagner à cette proposition, mais.... Cette dame, après avoir remercié son pasteur de sa discrétion, lui demanda d'aller entendre sa confession. Le lendemain, elle communie avec la plus grande ferveur, et supplie celui qui est la source de toute lumière, de lui venir en aide. Pendant son action de grâce, elle s'offre toute entière au Dieu d'amour qui repose dans son cœur, et lui confie la garde de sa chère enfant. Après cet acte de piété, elle se lève tout à coup ; sa résolution est prise, et elle va aussitôt en faire part à son curé, en ces termes. " Mon père, lui dit-elle, d'un air toute réjouie, ma belle-sœur fera de sa fortune ce qu'elle voudra, et moi, je garderai ma fille. Je comprends que pour mettre ma responsabilité à couvert, il faut que je l'élève moi-même. C'est à moi avant tout autre, que Dieu demandera compte de l'âme de ma chère enfant."

Le curé n'eût que des éloges à donner à cette bonne mère, pour la détermination qu'elle venait de prendre.

Ah ! n'en doutons pas, au jour terrible du jugement, cette femme sera la condamnation d'un très grand nombre de parents, qui sacrifient leurs malheureux enfants pour quelques piastres, ou quelques autres avantages qui ne font que passer !